

Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes

DEPUIS 1961

Bulletin des membres : Noël 2011

Chers membres,

C'est avec un grand bonheur que je vous souhaite de passer un très joyeux temps des Fêtes en compagnie de vos familles et amis, ainsi qu'une merveilleuse année 2012. Que cette année soit intéressante et productive à tous les niveaux...

Je sais bien que ce sera le cas pour notre société d'histoire, puisque nous fêtons le 50^e anniversaire de notre organisme en 2011-2012. Pour l'occasion, nous vous remercions de votre soutien continu en planifiant une fantastique programmation de conférences toutes plus intéressantes les unes que les autres : la liste des conférences est incluse à la fin du bulletin.

Nous avons invité plusieurs historiens reconnus comme Marcel Tessier, Gilles Laporte et Gilles Proulx, qui viendront nous entretenir de l'histoire du Québec. Également, nous réservons deux conférences pour que les chercheurs de notre société d'histoire viennent présenter les résultats de leurs travaux de recherche sur l'histoire et le patrimoine de notre région.

D'ailleurs cet automne nous avons accueilli deux merveilleux conférenciers. Ernest Labelle, président de la Corporation du Moulin Légaré, et ancien archiviste du Vieux-Port de Montréal. Il nous a entretenus de l'histoire de la navigation depuis la rivière Outaouais jusqu'au fleuve Saint-Laurent, et le rôle qu'a eu l'industrie de la coupe de bois dans l'économie canadienne. Les "cageux" devaient

descendre la rivière sur de larges radeaux de bois de plusieurs centaines de mètres de long pour conduire ce bois jusqu'à Québec, d'où il partait pour l'Angleterre...

Puis en octobre, madame Nicole O'Bomsawin, anthropologue et ancienne directrice du Musée des Abénakis à Odanak, réserve amérindienne située entre Sorel et Nicolet, près de la rivière Saint-François. Mme O'Bomsawin nous a émerveillés en nous racontant divers aspects du mode de vie des Amérindiens, de leurs coutumes et de leur histoire. Elle a chanté et dansé pour nous, et montré plusieurs objets traditionnels fabriqués par les Abénakis, tels des sacs ornés de perles, des paniers tressés, des instruments de musique comme des flûtes et tambours, des vêtements de cuir... À la demande générale, nous avons réinvité madame O'Bomsawin à venir nous entretenir de la spiritualité chez les différentes tribus amérindiennes; elle sera donc de la programmation au printemps 2013.



Objets abénakis apportés par Mme Nicole O'Bomsawin. Photo Vicki Onufriu



Mme Nicole O'Bomsawin jouant sur son tam-tam. Photo Collection Mme O'Bomsawin

Lors de la conférence, plusieurs personnes dans l'assistance ont manifesté le désir que nous organisions un court voyage en 2012 pour nos membres pour visiter la réserve d'Odanak et le Musée des Abénakis. Cette visite sera prévue soit au mois de mai pour une cérémonie traditionnelle abénakise, ou bien pour le mois de juillet, à l'occasion de la cérémonie du Pow-Wow. Nous vous donnerons les détails de l'activité dans notre prochain bulletin au printemps.

Comme vous le constatez, de beaux projets nous attendent pour 2012; vous êtes pleinement invités à y prendre part !

Vicki Onufriu,
présidente de la SHRDM

Conseil d'administration – 2011

Présidente : Vicki Onufriu

Vice-président : Nicolas-Michel Rossi

Secrétaire : Diane Beaulé

Trésorier : Jean-Paul Ladouceur

Administrateurs :

Sylvain Rondeau

Patricia Déry

André Dumoulin

Contact

Personne à contacter :

Mme Diane Beaulé : 450-472-0744

Courriel : shrdm2000@hotmail.com

Site web : <http://shrdm.org/>

Rédaction du bulletin :

Vicki Onufriu, Diane Beaulé et Jean-Paul Ladouceur

Projets de la Société d'histoire en 2012...

Au cours de cette année, nous comptons :

- ⇒ Terminer la numérisation de nos cahiers d'histoire (1978-1996) et les rendre disponibles au téléchargement en ligne sur notre site web en format PDF.
- ⇒ Terminer notre projet « Chemin du Roy » en collaboration avec le Comité de revitalisation de la 344, quinze maisons de la Grande-Côte et du chemin Saint-Louis ont été étudiées par nous et les deux étudiants en histoire que nous avons embauché en 2010 et 2011. Les résultats de notre recherche seront utilisés par le Comité de la 344 dans une publication et / ou d'autres activités.
- ⇒ Nous continuerons le reste de notre inventaire des maisons patrimoniales de nos deux MRC de Deux-Montagnes et de Mirabel. Il y a tant de maisons anciennes à découvrir !
- ⇒ Nous terminerons l'inventaire de notre patrimoine religieux que nous avons amorcé l'été dernier. Nous avons photographié une douzaine d'églises anciennes des MRC de Deux-Montagnes et de Mirabel. Nous désirons bientôt publier un document pour diffuser le résultat de ces recherches.
- ⇒ Nous participerons de nouveau au Festival de la Galette de Saint-Eustache, ainsi qu'aux célébrations spéciales entourant les anniversaires du 250^e anniversaire de la construction du Moulin Légaré et du 175^e anniversaire des rébellions des Patriotes. Il est rare qu'une ville puisse célébrer la même année des anniversaires importants de deux événements historiques si déterminants dans son histoire !
- ⇒ Et bien d'autres projets ! Nous voulons être une société d'histoire dynamique et engagée dans sa communauté. Nos réalisations témoignent de notre désir de nous impliquer pour faire connaître l'histoire de notre grande région et pour sensibiliser la population face à la conservation de l'environnement bâti, et créer un nécessaire sentiment d'appartenance...

Nouvelles en bref...

Festival de la Galette et Journée Portes ouvertes des commerçants de la Grande-Côte...

La Société d'histoire a tenu deux kiosques cet automne. Le premier au Festival de la Galette et des saveurs du terroir, les 17 et 18 septembre dernier, au cours duquel nous avons réalisé une vente-débarras de livres d'histoire, et monté deux expositions de photographies, une avec des photographies anciennes de la région, photos qui proviennent de notre collection. La deuxième exposition portait sur la précarité de l'état de notre patrimoine religieux sur notre territoire. Cet été nous avons parcouru les MRC de Deux-Montagnes et de Mirabel pour constater que malheureusement, la plupart de nos églises sont en difficulté car les fabriques peinent à trouver du financement pour le chauffage et l'électricité, en plus des nécessaires réparations que les églises doivent subir... C'est pourquoi nous voulions sensibiliser les gens face à cette situation.



Exposition de photos des églises anciennes de notre région. Source photo : SHRDM



Exposition de photos anciennes au Festival de la Galette, en septembre dernier. Source photo : SHRDM.



Notre présidente, Vicki Onufriu, entourée du conseiller municipal du Quartier des îles Raymond Tessier et de Krystel St-Denis, conseillère en développement économique au service de l'urbanisme de Saint-Eustache. Source photo : SHRDM.

Le deuxième kiosque auquel nous avons participé est celui de la journée Portes ouvertes pour faire connaître les commerçants situés sur la Grande-Côte et le chemin Saint-Louis, en collaboration avec le Comité de la revitalisation de la route 344. Nous encourageons les démarches faites par le Comité pour revitaliser ce secteur resté trop longtemps délaissé.

Prix de la Culture du Conseil de la Culture des Laurentides

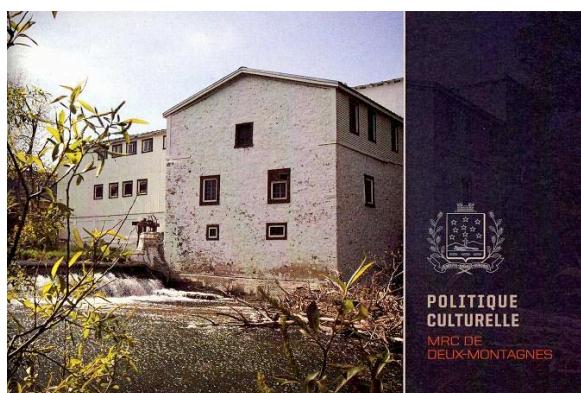
Le 4 novembre dernier étaient remis les prix de la Culture du Conseil de la Culture des Laurentides. Dix prix étaient remis aux artisans et organismes qui oeuvrent dans le domaine de l'histoire et du patrimoine. Notre présidente, Vicki Onufriu, a remporté le prix dans la catégorie "Jeune relève" pour son implication pour promouvoir l'histoire et le patrimoine de la région. Quant à l'historien Jonathan Lemire, il a remporté un des Prix Passion pour la publication de son premier ouvrage intitulé "Jacques Labrie : Écrits et correspondance". Soulignons également que la Corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache s'est mérité le prix Ambassadeur à cause de ses réalisations qui ont favorisé le rayonnement des Laurentides. Félicitations à tous les lauréats ! Leur précieux travail est reconnu à sa juste valeur...



Vicki Onufriu, Jonathan Lemire et Mélanie Séguin, de la Corporation du Moulin Légaré.

Source photo : SHRDM

Lancement de la politique culturelle de la MRC de Deux-Montagnes

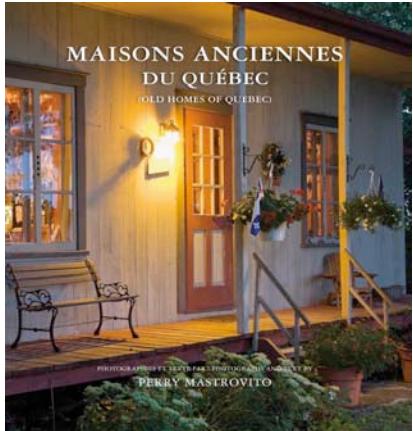


MRC, M. Marc Lauzon : "La culture participe de maintes façons à nous distinguer. Pensons simplement aux bâtisseurs qui ont construit à force de labeur notre région, aux paysages qui nous entourent et habillent nos milieux de vie, à l'art qui embellit notre quotidien, à l'histoire qui trace la ligne de notre avenir". Mme Sonia Paulus, présidente du comité de la politique culturelle, ajoute à propos de la politique culturelle qu'il s'agit d'un outil devenu essentiel pour mettre davantage en valeur nos atouts, appuyer nos créateurs et susciter l'émergence de nouvelles initiatives structurantes. Pour notre part, nous croyons en effet que la politique culturelle favorisera le foisonnement de la culture sous des formes que nous n'avons jamais observées auparavant, à l'aide de diverses ressources qui pourront être davantage mobilisées pour provoquer cette émergence...

Le 6 décembre dernier la MRC de Deux-Montagnes lançait sa première politique culturelle, un outil de promotion et de sensibilisation des spécificités culturelles qui se trouvent sur son territoire. Cette politique est le fruit de réflexions et de rencontres auxquelles notre société d'histoire et d'autres intervenants de tous les milieux culturels ont participé depuis 2 ans, pour faire connaître leurs besoins et les enjeux qui les touchent.

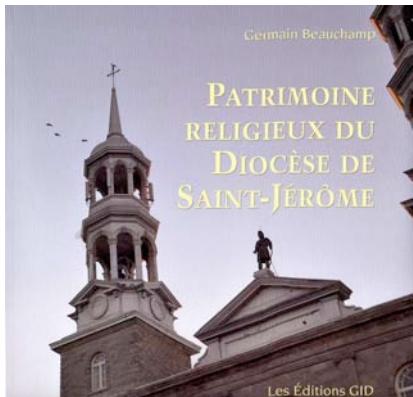
Nous citons quelques mots du préfet de la

Parution de nouveaux livres...



Perry Mastrovito, un photographe pigiste pour de nombreux magazines comme L'actualité, Le Bel Âge ou Continuité, nous présente un magnifique livre sur de nombreuses maisons anciennes de diverses régions du Québec, et leur décor intérieur. De grandes images et de courts textes, l'auteur met l'accent sur l'aspect visuel de l'architecture ancienne de certains éléments architecturaux, ainsi que des superbes paysages qui entourent souvent ces maisons. Vraiment très inspirant et chaleureux : voilà un ouvrage à feuilleter devant votre table à café. Textes bilingues.

Perry Mastrovito, « Maisons anciennes du Québec (Old Homes of Quebec) », Éditions Broquet, 2011, prix en magasin de 39.95 \$. ISBN: 978-2-89654-220-8.



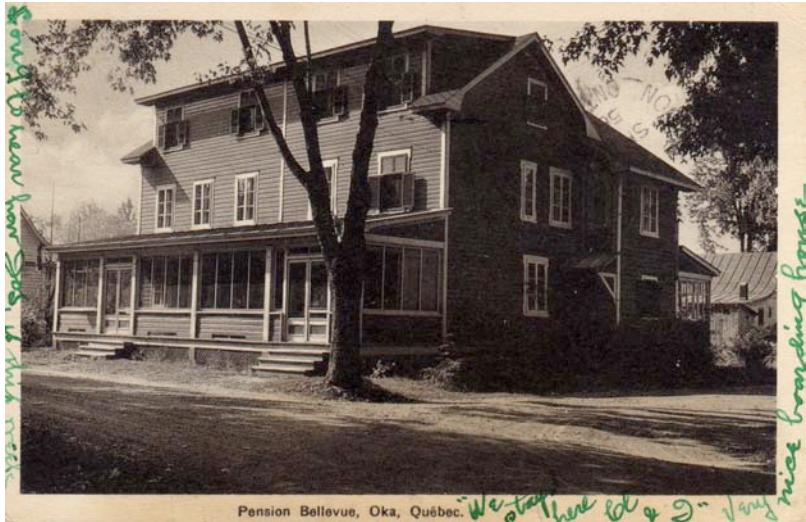
Germain Beauchamp, une véritable "institution" à Saint-Eustache depuis plus de 60 ans, vient tout juste de publier un livre attendu sur le patrimoine religieux du diocèse de Saint-Jérôme. Voilà une belle initiative pour faire connaître cette richesse méconnue qui est la nôtre, celle de nos églises trop souvent délaissées. À travers de nombreuses photos couleur, M. Beauchamp nous fait faire un tour guidé qui nous fait admirer ces merveilles d'histoire et d'architecture que nos ancêtres ont contribué à ériger, et là où ils ont célébré les événements importants de leur vie, tels leur baptême, leur mariage et leurs funérailles... Ce livre fera rappeler des souvenirs aux plus âgés,

et fera connaître ces trésors aux plus jeunes. Léger bémol cependant : on aurait aimé lire davantage de légendes explicatives pour accompagner les photos.

Germain Beauchamp, « Patrimoine religieux du diocèse de Saint-Jérôme », Éditions GID, prix en magasin de 49,95 \$. ISBN : 978-2-89634-124-5.

Quelques cartes postales anciennes...

La pension Bellevue à
Oka
Carte postale datée de
1948
Collection SHRDM



Le Palais de Justice de Sainte-Scholastique.
Carte postale datée de 1959
Collection SHRDM

Petit chalet de Saint-Joseph-du-Lac, maintenant probablement à Pointe-Calumet
Carte postale non datée
Collection SHRDM



Saint-Eustache : origine du nom, territoire de la paroisse et de la municipalité

par Jean-Paul Ladouceur

Avant de devenir le nom officiel de la paroisse, saint Eustache a d'abord été choisi par les habitants du lieu, alors connu sous le nom de Rivière du Chêne, pour être le patron de la première chapelle érigée non loin de l'actuelle 25^e Avenue. Dans une lettre à Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, le père Félix Bérey, récollet, prêtre résident dans la région de 1770 à 1775, mentionne que : «Les respectueux attachements qu'ils portent à leur seigneur et leur reconnaissance de bienfaits nombreux ont été le motif de leur choix de ce saint dont monsieur Dumont porte le nom.» Le prénom du seigneur Dumont était Eustache-Louis.

Le 15 novembre 1825 fut érigée par décret canonique la paroisse de Saint-Eustache, première paroisse à être érigée dans le comté de Deux-Montagnes, une journée seulement après celle de Sainte-Thérèse-de-Blainville, première paroisse du comté de Terrebonne. Le premier territoire de la paroisse de Saint-Eustache était alors très vaste, il couvrait toute l'étendue de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne. La paroisse ne conserva pas cet immense territoire pendant très longtemps, car le 7 mai 1834, il fut une première fois morcelé à l'est et agrandi à l'ouest, lorsque l'évêque de Québec, monseigneur Joseph Signay, en réponse à une requête des habitants, rattacha à la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville les côtes du Petit-Lac, du Petit-St-Charles et la terre d'un dénommé Gourgeon dit St-Maurice, habitant de la côte Cachée.(1) Dans un autre décret de même date, il rattachait à Saint-Eustache une partie de la côte St-Joseph soit : du lac des Deux-Montagnes à la côte des Musiques. Deux jours plus tard, ce sont la côte du Petit-Brûlé, côté sud et la côte de la Grande-Fresnière qui furent détachées de Saint-Eustache pour faire partie de la paroisse de Saint-Benoît.

Lors de l'érection de la paroisse de Sainte-Scholastique le 10 mai 1834, la petite côte St-Jean et la partie des côtes des Saints, des Anges, St-Louis et du Petit-Brûlé avoisinant la ligne nord-ouest de la seigneurie de Mille-Îles (2) furent détachées de Saint-Eustache pour, avec d'autres côtes devenir le territoire de Sainte-Scholastique. Le 18 août 1840, ce furent les côtes du Petit-Chicot, des Anges côté nord et côté sud, de St-Henri, de St-Augustin, de St-Louis-des-Bouchard, une partie de la côte St-Louis-des-Corbeil et une partie du Petit-Brûlé, toutes de la paroisse de Saint-Eustache qui formèrent la paroisse de Saint-Augustin. Enfin, un décret en date du 4 octobre 1853, annexait la partie inférieure de la côte St-Joseph à la nouvelle paroisse de Saint-Joseph. Cette partie avait été rattachée à Saint-Eustache le 7 mai 1834, à la suite d'une demande des habitants de cette côte.

En un peu plus de 25 ans, de 1825 à 1853, la paroisse de Saint-Eustache perdit au moins la moitié de son immense territoire mais, pendant la centaine d'années qui suivit, soit de 1853 à 1946, ce dernier demeura pratiquement inchangé. Le 20 juin 1946, (3) à la suite de l'érection de la paroisse de Saint-Agapit, les côtes du Lac et de St-Nicolas furent détachées de Saint-Eustache pour devenir le territoire de cette nouvelle paroisse. Celle-ci fut à son tour scinder en deux, le 13 juin 1958, (4) lors de l'érection de la paroisse de Sainte-Marthe, dont le territoire comprenait toute la côte St-Nicolas et une grande partie de la côte du Lac. Entre temps, il y eut, le 26 décembre 1957, (5) érection de la paroisse Holy Family pour les catholiques de langue anglaise. Il n'a pas été possible d'obtenir copie du décret d'érection de cette paroisse, mais tout laisse croire que son territoire correspond en gros à

celui de l'actuelle municipalité de Deux-Montagnes.

La municipalité de Saint-Eustache

Saint-Eustache devint une municipalité une première fois à la suite de la Loi de 1845 qui décrétait que le 1^{er} juillet 1845, tout township et toute paroisse érigée canoniquement, devenaient automatiquement des municipalités s'ils comptaient plus de 300 âmes. Le territoire de cette première municipalité de Saint-Eustache correspondait au territoire de la paroisse religieuse, tel qu'il était cette année-là, mais dans cette loi on lui avait ajouté «...l'étendue de terre adjacente communément connue comme la paroisse ou mission de l'Annonciation du Lac des Deux-Montagnes,...». (6) Ce territoire de la paroisse ou mission était considérable car il comprenait tout le territoire réservé aux Indiens et les nombreuses côtes qui seront plus tard concédées à des habitants. Cette municipalité de Saint-Eustache, comme toutes les autres érigées en vertu de cette loi, et elles furent nombreuses dans le Bas-Canada, eut une existence éphémère, car la loi fut abrogée deux ans plus tard et Saint-Eustache, comme les autres municipalités, n'eut plus d'existence légale.

En 1847, une autre loi fut adoptée, qui remplaçait celle de 1845, créait des municipalités de comté, et ne permettait que la création de villages et de villes. Plusieurs conditions étaient exigées pour obtenir le statut de village ou de ville : contenir au moins quarante maisons érigées dans un espace de trente arpents, demander au conseil de la municipalité de comté de fixer les limites, obtenir l'approbation du gouverneur, etc. Les habitants de la petite agglomération de Saint-Eustache se prévalurent de cette loi pour demander le statut de village et l'obtinrent le

10 août 1848. Depuis cette date et sans interruption, les habitants du territoire décrit en détail dans la proclamation (7) sont administrés par un conseil municipal. C'est la plus ancienne municipalité de village du comté et même de toute la seigneurie de Mille-Îles, car Sainte-Thérèse-de-Blainville ne devint village qu'un an plus tard, en 1849.

Quelques années plus tard la Loi de 1855, semblable à celle adoptée dix ans auparavant mais beaucoup plus complète décréta que les habitants de tout township et de toute paroisse érigée canoniquement formaient une corporation municipale. Le village de Saint-Eustache conserva son statut, mais le reste de la paroisse devint automatiquement une municipalité (de paroisse) le 1^{er} juillet 1855, date d'entrée en vigueur de cette loi. À cette date, le territoire de la municipalité correspondait à celui de la paroisse religieuse, moins celui du village.

Le 7 février 1912, la municipalité de village de Bel-Air fut érigée sur une partie du territoire de la municipalité de Saint-Eustache. (8) Le territoire de cette municipalité s'étendait sur une partie du territoire actuellement occupé par la ville de Deux-Montagnes. Pour le service du culte, le territoire resta rattaché à la paroisse de Saint-Eustache. Cette municipalité eut cependant une brève existence, car le 27 décembre de la même année elle fut annexée à Saint-Eustache.

Le 18 août 1921, la municipalité de village de Saint-Eustache-sur-le-Lac fut érigée sur une partie de territoire détaché de Saint-Eustache, soit de la rue Fére au lot 122 de la côte du Lac. (9) Toutefois, pour la pratique de la religion, les habitants de cette nouvelle municipalité restèrent rattachés à la paroisse de Saint-Eustache, jusqu'au 20 juin 1946, date de l'érection de la paroisse de Saint-Agapit.

Enfin, Saint-Eustache perdit une dernière partie de son territoire le 1^{er} janvier 1960, à la suite de l'érection de la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. (10) Le territoire de cette dernière municipalité sise à l'ouest de Saint-Eustache-sur-le-Lac couvrait le reste de la côte du Lac et toute la côte St-Nicolas, jusqu'à la côte Saint-Joseph. Ce territoire correspondait à celui de la paroisse religieuse de Sainte-Marthe érigée trois ans auparavant.

Sources

1) Archives de l'évêché de Montréal. C'est dans les livres des décrets que l'on trouve les parties du territoire de la paroisse de Saint-Eustache qui furent

successivement détachées et ajoutées pour devenir parties d'autres paroisses.

2) Il n'a pas été possible d'être plus précis sur ces parties de côtes, car le décret canonique utilise pour point de repaire, le nom de certains propriétaires, sans le numéro du lot qu'ils occupent, noms que l'on ne retrouve pas sur la *Carte du cadastre du comté de Deux-Montagnes* par J. H. Leclair en 1888, ni même dans le *Cadastre abrégé de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes* de 1861.

3) Archives de l'évêché de Saint-Jérôme.

4) Ibid.

5) Ibid.

6) *Loi de 1845.*

7) *The Canada Gazette*, Montréal, August, 19, 1848. pp. 5607-5608.

8) *Gazette officielle de Québec*, 1912. p. 381.

9) *Gazette officielle de Québec*, 1921. p. 1784.

10) Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau de la statistique du Québec, *Guide municipal*, 1961. p. 56.

Passage de la tradition française à la tradition canadienne dans les mœurs alimentaires

par Diane Beaulé

Après tous les romans historiques lus depuis des années sur le sujet de la Nouvelle-France, j'avais l'impression que ce que l'on trouvait au menu quotidien à la table de l'habitant était de la soupe aux pois et du lard salé accompagnés de la traditionnelle miche de pain. Comme vous allez le constater dans les lignes qui suivent, en Nouvelle-France, ce ne fut pas le cas du moins après 1660 et qu'au contraire, la table de l'habitant était bien garnie.

L'art culinaire a mis quelques temps avant d'apparaître car les pionniers entre 1630 et 1660 ont dû mettre leur énergie à apprendre à faire pousser les végétaux durant une période plus courte que ce qu'il connaissait en France

ainsi qu'à les conserver dans des conditions différentes. Alors, l'auteur nous dit que même le gouverneur à cette époque mangeait du lard salé et que tous les habitants se contentaient de ce qui était facilement disponible et peu coûteux. Il fallait survivre.

Les Amérindiens connaissaient depuis longtemps la méthode de conservation par enfouissement. Ce sont leurs connaissances qui nous ont permis d'adapter les méthodes de conservation des végétaux au climat d'ici. Ainsi est né le caveau pour la conservation des légumes : un trou creusé dans le sol à l'intérieur des maisons, tapissé d'écorce ou de bois. Et beaucoup plus tard, au fur et à mesure de l'évolution des maisons qui comportaient

une cave, on y entreposait les légumes dans un cageau en bois. Au XIX siècle, le caveau à légumes était construit en maçonnerie, à l'extérieur des maisons.

À cause du froid trop intense de nos hivers, le blé ne pouvait pas être semé à l'automne, comme on le pratiquait en France afin de hâter la germination. On a appris à le semer au début du mois de mai, après le risque de gel, pour ensuite le récolter en septembre. Le battage et le vannage avaient lieu pendant l'hiver et au printemps, on moulait la farine. Le maïs quant à lui, céréale de base des peuples amérindiens, connut une certaine popularité chez les immigrants français à leur arrivée, mais ce ne fut pas pour longtemps.

La vague d'immigration française des années 1664 à 1674 comportant un contingent de Filles du Roi, a permis un retour au goût des aliments français dans la colonie. Prises en charge dès leur arrivée par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, elles furent initiées à la vie en Nouvelle-France, à la ferme Saint-Gabriel à Montréal, qu'on peut encore visiter aujourd'hui. On leur apprenait en plus de l'éducation religieuse et de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, à effectuer différentes tâches domestiques dont faire à manger, prendre soin du jardin, entretenir la maison, prendre soin des enfants, tricoter, tisser.

C'est ainsi que grâce à elles, les traditions culinaires françaises ont pu se répandre dans la population de la colonie en qualité et en saveur. Cette tradition s'est bien adaptée à la situation des habitants de la colonie où les provisions alimentaires se faisaient abondantes et très disponibles : légumes, viande, poisson, gibier, bénéficiant d'un environnement naturel et agricole favorable et beaucoup plus ouvert qu'en France.

Les habitants font l'élevage d'oies, de canards, de tourtes ainsi que les animaux domestiques familiers, bœuf, vache, porc, poules. La pêche et la chasse sont des activités fréquentes et s'ajoutent à l'alimentation de beaucoup de familles. Les femmes cultivent les herbes, les plantes aromatiques, les légumes qui agrémentent les repas. La bière d'épinette est fabriquée partout chez l'habitant. Et le pain est d'excellente qualité et constitue l'aliment de base de tout le monde. On ne manquait pas de victuailles en Nouvelle-France et on mangeait des mets savoureux. Le peuple mangeait à sa faim.

La soupe aux légumes et le pot-au-feu à la viande, plats mijotés longuement dans l'âtre ou sur le poêle ont été les mets les plus courants en Nouvelle-France. Ces deux préparations se retrouvaient autant chez les riches que chez les pauvres. Savoureux et soutenants, on y trempait du pain. Ces mets d'origine française, sont solidement enracinés dans la culture paysanne et sont encore présents dans nos habitudes alimentaires.

Les repas gastronomiques quant à eux se font présents au fur et à mesure que la Nouvelle-France se développe. Vers les années 1710-1720, on trouve dans la colonie assez d'abondance et de richesse pour qu'apparaisse une cuisine luxueuse et raffinée. Ces repas étaient réservés à une élite tel que noble, officier militaire, représentant du roi, haut clergé et commerçants nantis.

Référence : Jardins et potagers en Nouvelle-France par Martin Formier, aux Éditions du Septentrion, 2004, 242p.

Programmation spéciale *** 50^e anniversaire

Automne 2011- Automne 2012

- « La maison Guindon du Chicot à Saint-Eustache »

par **Nicolas Rossi**

Historien et chercheur, projet Chemin du Roy pour la SHRDM

Le mercredi 21 mars 2012, 19h30

Centre d'art La Petite église

271, rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache

Précédé de notre Assemblée générale annuelle à 19h



- « L'importance de connaître notre histoire »

par **Marcel Tessier**

Historien, professeur et communicateur hors pair

Le mercredi 18 avril 2012, 19h30

Centre d'art La Petite église

271, rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache

Tarification spéciale : 5 \$ pour les membres, 10 \$ pour les non-membres

- « Les causes et les effets des rébellions de 1837 dans le Haut et le Bas-Canada » (ou un autre sujet à déterminer sur l'histoire des Patriotes)

par **Gilles Laporte**

Historien, professeur au niveau collégial spécialisé sur l'histoire du Québec et membre fondateur de la Coalition pour l'histoire

Le mercredi 16 mai 2012, 19h30

Centre d'art La Petite église

271, rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache

- Sujet à déterminer sur l'histoire de Saint-Eustache

par **Gilles Proulx**

Historien et communicateur émérite

Le mercredi 19 septembre 2012, 19h30

Centre d'art La Petite église

271, rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache

- « Comment c'était par chez nous il y a 100 ans : les comtés de Deux-Montagnes et de Mirabel vus à travers les cartes postales anciennes »

par **Vicki Onufriu**

Historienne et chercheure, projet Chemin du Roy,
SHRDM

Le mercredi 17 octobre 2012, 19 h30

Centre d'art La Petite église
271, rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache



Un léger goûter sera servi. L'entrée est gratuite pour les membres et 5 \$ pour les non-membres, sauf pour la conférence de Marcel Tessier (5 \$ pour les membres, 10 \$ pour les non-membres). La cotisation annuelle est de 10 \$ par personne ou 50 \$ par corporatif /entreprise renouvelable en janvier.

Pour information supplémentaire, contactez la SHRDM au (450) 472-0744,
ou à l'adresse courriel shrdm2000@hotmail.com

Appel à tous...

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le 21 mars 2012 à 19 heures, juste avant la conférence de Nicolas Rossi.

À cette occasion, avis aux intéresséEs, nous cherchons des personnes pour compléter notre conseil d'administration. Vous aimez en apprendre davantage sur les maisons anciennes ? Vous désirez vous impliquer pour promouvoir l'histoire des Basses-Laurentides ? Vous auriez environ 5 à 10 heures par mois à y consacrer ?

Nous avons besoin de bénévoles comme vous. Peu importe vos goûts et habiletés (recherche, rédaction, informatique, mise en page, etc.), il nous fera plaisir de vous accueillir parmi nous...

Pour plus de renseignements, il faut contacter Diane au 450-472-0744 ou Vicki au 450-682-0889.